



Commune de Forest

Service de la Petite Enfance

Description des choix méthodologiques

Projet pédagogique des milieux d'accueil forestois



Milieu d'accueil : Crèche les Marmots

Capacité : 32 enfants répartis sur 2 sections :

La section des bébés au 1^{er} étage : 12 enfants de 0 à 17-18 mois ;

La section des grands au rez-de-chaussée : 20 enfants de 17-18 mois à 3 ans.

Localisation : 155, Avenue des Sept Bonniers – 1190 Forest

Adresse e-mail : clesmarmots@forest.brussels



Encadrement professionnel :

Direction et Infirmière : Elena Corongiu, présente les lundis et jeudis de 8h00 à 17h00 et les mercredis de 8h30 à 12h30.

Assistante sociale : Isabelle De Bock, présente les mardis de 8h00 à 16h30 ou de 9h30 à 18h00, les mercredis de 8h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 7h00 à 11h00.

Puéricultrices :

Dans la section des bébés, 4 puéricultrices à temps-plein : Valérie, Coco, Mélissa et Mouna.

Dans la section des grands : 3 puéricultrices à temps-plein : Isabelle, Annick et Aurélie.

1 puéricultrice à 4/5 temps : Sara

Équipe logistique :

La cuisine est assurée par Javier.

Le nettoyage est assuré par Nadine et Rachida.

Toute l'équipe des Marmots est heureuse de pouvoir accueillir et accompagner votre enfant tout au long de son séjour dans notre crèche.

Table des matières

1. Introduction	6
2. Mission de la Petite Enfance	7
3. Vision de la Petite Enfance	7
4. Encadrement Professionnel	8
5. Le soutien à l'activité professionnelle	9
6. Collaboration avec le réseau local	10
7. Les principes de l'accueil	11
8. La sécurité affective de l'enfant	14
9. Le respect du rythme de l'enfant	16
10. Une place active à l'enfant	20
11. La socialisation	25
12. Fin de séjour	27
13. Promotion de la santé	28
14. Conclusion	31

Édito

C'est aux prémices de son existence qu'un enfant va puiser dans son environnement tout ce qui lui permettra de grandir et de devenir demain un adulte confiant et épanoui.

C'est pourquoi le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Forest accorde une grande importance au secteur de la Petite Enfance (les « 0-3 ans ») en promouvant, via son service communal de la Petite Enfance, un accueil de qualité, en informant les parents et futurs parents et en augmentant le nombre de places d'accueil disponibles. Ainsi, de gros investissements sont en cours dans les milieux d'accueil communaux avec l'aide de la Région de Bruxelles Capitale.

Ce document est un outil majeur de la professionnalisation de l'accueil de l'enfant. Il a pour objectif de décrire les choix méthodologiques communs qui guident le fonctionnement des milieux d'accueil de la Petite Enfance gérés par la commune de Forest. Il a été élaboré de façon collective en concertation avec les équipes des milieux d'accueil.

Il précise la mission et la vision du service communal de la Petite Enfance, puis détaille l'organisation des structures en termes d'encadrement professionnel, de soutien à l'activité professionnelle et de choix éducatifs, avant de poser les axes fondamentaux du projet pédagogique mis en œuvre pour un accueil de qualité de la petite enfance.

La crèche les Marmots, située dans un bel environnement, accueille votre enfant dans un cadre familial et convivial.

Nous mettons tout en œuvre pour offrir aux enfants et aux familles un accueil respectueux de la diversité et des particularités de tout un chacun.

Notre priorité est de placer l'enfant au centre de nos intérêts et de le laisser s'épanouir en tant qu'individu à part entière.

En étroite collaboration avec les parents et dans un climat de confiance, nous accompagnons vos enfants tout au long de ses acquisitions et de ses découvertes au sein de notre crèche.

1. Introduction

a. Le projet pédagogique

Un principe fondamental : favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant.

Les sentiments de sécurité affective et de compétence chez l'enfant, facteurs essentiels de son développement, assurés par les parents, sont soutenus par les pratiques éducatives des professionnel-le-s.

Parmi les pratiques pédagogiques mises en œuvre pour favoriser le bien-être de l'enfant, les milieux d'accueil ont une volonté commune d'évoluer vers une pédagogie active. Le Service de la Petite Enfance a comme objectif de les soutenir dans la mise en place de ces pratiques pédagogiques et de favoriser la cohérence pédagogique entre les différents milieux d'accueil.

L'éducation active place l'enfant au centre de toutes les pratiques, tend à favoriser son autonomie et le rend acteur de ses apprentissages en lui donnant le cadre et les clés pour développer ses compétences, reconnaître ses initiatives et nouvelles expériences. L'éducation active s'inscrit donc dans une approche plus individualisée de l'enfant, tout en tenant compte des réalités de la vie en collectivité. Elle vise le développement de la confiance et de l'estime de soi de l'enfant.

Dans cette approche, l'observation des enfants constitue un outil central du travail en milieu d'accueil. En effet, cela permet aux professionnel-le-s de mieux connaître les enfants en vue de respecter leur rythme et de mettre en place les conditions adaptées à leurs besoins. Ces observations sont relayées auprès des parents, ce qui permet un échange constructif à propos de l'évolution de leur enfant.

De plus, les professionnel-le-s reconnaissent les parents comme des partenaires privilégiés, et reconnaissent les compétences des enfants, pour que l'objectif commun du bien-être de l'enfant, de son bon développement et de l'acquisition de son autonomie soit assuré pendant l'accueil.

La réflexion constante et commune des milieux d'accueil sur les pratiques professionnelles et pédagogiques leur permet donc de s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

b. Les milieux d'accueil communaux

L'administration communale de Forest gère les milieux d'accueil communaux de la Petite Enfance et le service des puériculteurs-trices garde d'enfants malades. À ce jour, 7 crèches et 1 pré-gardiennat communaux accueillent 284 enfants âgés de 0 à 3 ans. En 2022, les structures accueilleront près de 400 enfants. Parallèlement, les puériculteurs-trices garde-malades veillent quotidiennement sur des enfants malades ou handicapés âgés de 0 à 6 ans.

L'autorité communale agit comme Pouvoir Organisateur (P.O.) des structures d'accueil communales. Le P.O. définit les missions et la vision du Service de la Petite Enfance sur le territoire forestois. Il a pour rôle principal de placer les structures d'accueil et les professionnel-le-s de la petite enfance dans les conditions nécessaires à l'accomplissement de leur mission – à savoir un accueil de qualité des enfants accueillis dans ses structures. Il veille notamment à l'application du projet pédagogique, dont il est le garant.

Le P.O. se veut aussi l'interlocuteur avec lequel l'ensemble de la communauté (enfants, parents, personnel d'encadrement et d'intendance, pouvoir subsidiant, divers services communaux, associations et organisations liées à la petite enfance) peut échanger, évaluer, améliorer le cadre de vie, le développement et l'épanouissement de l'enfant.

Concrètement, le Service de la Petite Enfance gère, soutient, informe et supervise l'ensemble des milieux d'accueil communaux sous l'autorité du chef du Département de l'Enseignement. La mise en œuvre de la politique communale en matière de petite enfance se fait en collaboration avec l'Échevinat délégué à la Petite Enfance. La mise en œuvre de la politique en matière du personnel se fait en collaboration avec le Secrétaire Communal, chef du personnel.

2. Mission de la Petite Enfance

La mission des milieux d'accueil de la Petite Enfance de Forest est d'offrir un accueil de qualité aux enfants, dans le respect des normes d'encadrement définies par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.). L'objectif principal est de permettre aux parents de confier sereinement leurs enfants dans des infrastructures adaptées et entre les mains de professionnel-le-s soucieux/ses avant tout du bien-être et de l'éveil de l'enfant.

Les milieux d'accueil communaux sont disposés à accueillir tous les enfants, sans distinction aucune. Dans ce cadre, le service de la Petite Enfance se positionne en faveur de l'inclusion et soutient la mise en œuvre des conditions nécessaires à l'accueil de chaque enfant. L'accueil des enfants à besoins spécifiques est étudié au cas par cas dans la mesure des possibilités en concertation avec les parents et les professionnel.le.s de santé qui suivent l'enfant.

Les pratiques professionnelles sont en amélioration constante, et tous les membres des équipes (médico-sociales, de puériculture, du personnel de cuisine et d'entretien) veillent à assurer une relation optimale entre parents, enfants et membres du personnel. Les équipes médico-sociales et de puériculture présentes dans chaque structure observent le développement des enfants et assurent un soutien à la parentalité. Les infirmières assurent un suivi médical individualisé ainsi que la prévention de la santé. Les assistantes sociales assurent le suivi financier et social de chaque famille. La mise en place d'un réseau professionnel avec les partenaires concernés par le domaine de la petite enfance permet une évolution et un enrichissement des pratiques.

Au préalable de l'accueil de l'enfant, la centralisation des inscriptions permet aux parents une réduction des démarches administratives et un suivi individualisé du dossier d'inscription. Il est primordial pour le Service de la Petite Enfance de sensibiliser et informer les parents et futurs parents Forestois des procédures d'inscription, des offres actuelles, et de la pénurie régionale en places d'accueil.

3. Vision de la Petite Enfance

Dans les prochaines années, le Service de la Petite Enfance de la Commune de Forest entend remédier à la pénurie en places d'accueil en mettant l'accent sur deux axes. Le premier consiste à l'agrandissement de structures existantes, à la création de nouvelles crèches et au déploiement d'autres formes d'accueil (garde d'enfants malades, multi-accueil, etc.). Le deuxième axe concerne l'optimisation de l'utilisation des places actuelles et le renforcement des pratiques d'accessibilité en vue de favoriser l'accueil pour tous et la mixité.

Il entend également améliorer constamment la qualité de l'accueil fourni aux enfants, d'abord en accordant davantage d'importance à la pédagogie, mais aussi en développant les activités d'éveil dans les structures d'accueil (activités artistiques, de psychomotricité, lecture, parcours sensoriels, ...). Les initiatives nouvelles et originales sont encouragées.

Enfin, les milieux d'accueil communaux seront davantage ancrés dans le contexte sociétal, via la sensibilisation des générations futures au respect de l'environnement et à l'introduction d'un réel aspect durable dans nos structures. Les bonnes pratiques seront promues dès le plus jeune âge:

alimentation équilibrée, de saison, biologique; limitation et meilleure gestion des déchets; intégration de la dimension environnementale dans les travaux des milieux d'accueil; ...

4. Encadrement Professionnel

Les équipes de terrain sont soutenues, accompagnées et supervisées par le **Service administratif de la Petite Enfance**. Ce service est en charge du suivi financier, de la gestion des commandes de matériel, et de la gestion des ressources humaines des milieux d'accueil communaux. En outre, il définit et pilote des projets en lien avec la petite enfance et en collaboration avec les services tiers, les acteurs de terrain, et le réseau d'acteurs de la petite enfance.

Chacune de nos structures comprend l'équipe d'encadrement suivante:

Un-e directeur-trice, qui assure également soit la fonction d'infirmier-ère, soit celle d'assistant-e social-e: le/la directeur-trice est en charge de la gestion quotidienne du milieu d'accueil (tâches administratives, horaires et gestion de l'équipe, mise en œuvre du projet pédagogique), en collaboration avec ses collègues et le/la puériculteur/trice responsable.

Un-e infirmier-ère ou **un-e assistant-e social-e**, selon la fonction du/de la directeur-trice, et constituant avec lui/elle l'équipe médico-sociale de la structure :

- L'infirmier-ère est en charge du suivi quotidien de la santé des enfants : dans ce cadre, il/elle assure le suivi des vaccins, organise des consultations en collaboration avec le médecin attitré à la structure, et peut être amené-e à planifier un dépistage visuel et auditif gratuit ;
- L'assistant-e social-e est en charge des dossiers sociaux et financiers, il/elle assure ainsi le suivi de chaque famille ;
- L'équipe médico-sociale travaille en collaboration pour assurer les nouvelles entrées, le suivi des enfants au quotidien, le soutien à la parentalité et la mise en œuvre et le respect du projet pédagogique.

Une équipe de puériculteurs-trices, dont certains membres assurent la fonction d'accueillant-e avec une fonction de coordination d'équipes, de relais, de référent-e ou encore de garde-malade. Leur présence et leur nombre dépendent des structures. Il s'agit de personnel qualifié, détenteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou d'une équivalence de l'enseignement de promotion sociale.

- **Les puériculteurs-trices responsables** chapeautent l'équipe de puériculture, sont en charge de la bonne gestion du milieu d'accueil lorsque l'équipe médico-sociale n'est pas présente, et assurent la liaison entre l'équipe médico-sociale et les puériculteurs-trices ;
- **Les puériculteurs-trices mobiles** peuvent être amené-e-s à remplacer des collègues absent-e-s dans les autres milieux d'accueil afin que le taux d'encadrement soit toujours respecté. Lorsqu'il n'y a pas de remplacement à effectuer, chaque puériculteur-trice mobile est rattaché-e à une structure ;
- **Les puériculteurs-trices relais** sont un renfort pour l'équipe et assurent la continuité de l'accueil auprès des enfants en cas d'absence de leur référent-e ;
- **Les puériculteurs-trices référent-e-s** : nos milieux d'accueil fonctionnent avec le système de référence, c'est-à-dire qu'un-e professionnel-le prend soin d'un nombre d'enfants désigné. Ce mode de fonctionnement permet de créer un lien d'attachement entre l'enfant et l'adulte, apportant une sécurité affective et une continuité de l'accueil ;
- **Les puériculteurs-trices garde-malades** peuvent être amené-e-s à garder des enfants malades à leur domicile, lorsque les parents en font la demande auprès du service de garde d'enfants malades. S'il n'y a pas de garde à faire, les puériculteurs-trices sont présent-e-s dans leur milieu d'accueil de rattachement.

Un-e cuisinier-e, remplacé-e en cas d'absence par un-e nettoyeur-se sachant cuisiner, qui assure la réalisation quotidienne des repas dans le respect des recommandations de l'O.N.E. et des règles d'hygiène régies par l'A.F.S.C.A. en ce qui concerne l'alimentation des enfants de 0 à 3 ans.

Du personnel d'entretien assure le nettoyage quotidien des locaux, et des parties extérieures, et est en charge du lavage du linge du milieu d'accueil. Il respecte les consignes de bonnes pratiques d'hygiène et le plan de nettoyage du milieu d'accueil. Il participe également à l'accueil des enfants et de leur famille. Par ces activités, il contribue au bien-être des enfants pris en charge. L'équipe est constituée d'une à cinq personnes, et parfois chapeauté par **un-e concierge** – responsable de l'infrastructure.

Des stagiaires sont régulièrement accueilli-e-s dans certains milieux d'accueil. Ces stagiaires sont encadré-e-s par les puériculteurs-trices en fonction des objectifs définis par leur école. Le nombre de stagiaires présents simultanément dans un milieu d'accueil est limité à deux. Pour assurer la sécurité affective des enfants, les puériculteurs-trices restent à proximité des stagiaires lorsqu'ils/elles s'occupent d'un enfant, jusqu'à ce que l'enfant manifeste des signes de confiance.

Le P.O. s'assure également que la santé, tant physique que psychique, du personnel de terrain soit contrôlée annuellement par le service médical professionnel.

5. Le soutien à l'activité professionnelle

Chacune de nos structures organise des **réunions d'équipe, des réunions par section**, ainsi que des réunions entre les sections. Celles-ci sont indispensables pour fournir la même information à tout le personnel et pour échanger sur l'évolution des enfants. Des **supervisions d'équipe** sont organisées avec un organisme tiers : ceci apporte du soutien aux puériculteurs-trices, et leur permet de remettre en question leurs pratiques qui sont en perpétuelle évolution.

Des **réunions entre les directeurs-trices** de toutes nos structures, ainsi que des **réunions entre les assistant-e-s sociaux-ales**, sont organisées une fois tous les deux mois. Des **réunions entre cuisinier-e-s** sont organisées au minimum deux fois par an. Ponctuellement, des **réunions thématiques** regroupent l'ensemble de nos équipes médico-sociales. Ces réunions sont essentielles pour le partage de bonnes pratiques, la valorisation de l'entre-aide entre professionnel-le-s d'un même domaine, et la mise en place de projets stimulant et faisant sens pour chacun.

De plus, l'ensemble du personnel est encouragé à suivre des **formations individuelles** pour se perfectionner dans des thématiques qui leur sont propres, et pour optimiser leur motivation. Les contenus des formations suivies sont le plus souvent partagés à l'équipe afin que chacun en soit enrichi. La formation continue est indispensable à un accueil de la petite enfance de qualité.

Annuellement, deux **journées pédagogiques** minimum sont organisées par structure. Celles-ci permettent de regrouper toute l'équipe autour d'une thématique prédéfinie et encadrée soit par un organisme professionnel extérieur, soit par l'équipe médico-sociale.

Nous mettons en place des **groupes de travail** pendant lesquels les puériculteurs-trices des différents milieux d'accueil peuvent se retrouver et échanger autour de leurs pratiques professionnelles. Enfin, en cas de changements structurels importants, nous faisons appel à des **prestataires externes** pour soutenir les équipes et leur apporter un regard extérieur ainsi que des pistes de solutions à leurs difficultés.

En outre, certains membres des équipes sont formés en secourisme d'entreprise et en prévention incendie.

6. Collaboration avec le réseau local

Le Service de la Petite Enfance accorde une grande importance à la mise en réseau des professionnel-le-s de ses structures avec le réseau local.

Ainsi, nos milieux d'accueil travaillent en réseau avec les autres structures d'accueil de la petite enfance, et avec les acteurs concernés directement par ce domaine à Forest : les consultations O.N.E., les services sociaux, les services d'accompagnement et de soutien, les écoles communales, les associations locales, etc. Cette mise en réseau est renforcée par la mise en place **d'un groupe de travail de la petite enfance**, encadré par la coordination sociale de Forest, et créé sous l'impulsion de l'Echevinat de la Petite Enfance.

Nous valorisons également les partenariats privilégiés entre une structure et un partenaire particulier, ce qui permet un engagement à long terme et la mise en place de projets constructifs et évolutifs.

Enfin, il arrive que des intervenants externes prestent ponctuellement en milieu d'accueil, en particulier des artistes et ce, afin de maximiser l'éveil des enfants accueillis.

Notre crèche collabore avec certains organismes qui nous soutiennent lors de l'accueil d'un enfant différent comme Ocapi (Organisation et Coordination de l'Aide Précoce pour l'Inclusion), la Lice...

Nous pouvons aussi faire appel à un centre de santé mentale (l'Adret), en accord avec les parents, pour nous éclairer sur certaines situations.

De manière plus ludique, nous programmons des séances de psychomotricité, des séances de lecture avec une conteuse ou des séances d'éveil musical, des pièces de théâtre pour tout-petits et dernièrement, un éveil à la danse contemporaine, projet qui a vu le jour au sein des Marmots.

7. Les principes de l'accueil

a. Collaboration et relation de partenariat avec les parents

La première préoccupation des équipes est la même que celle des parents : le bien-être et le développement de l'enfant. Cette préoccupation est la base de la relation entre les parents et les professionnel-le-s, dont la responsabilité de l'enfant est partagée. Les professionnel-le-s ne se substituent pas aux parents, mais travaillent en collaboration avec eux – chacun dans les champs de compétences qui leur sont propres et qu'il est essentiel que tous reconnaissent.

Les équipes de professionnel-le-s partent du postulat qu'elles n'accueillent pas uniquement l'enfant au sein du milieu d'accueil, mais bien l'enfant *et sa famille*. Les équipes sont sensibles aux difficultés qu'engendre le fait de confier son enfant à un tiers, et sont respectueuses des liens « parents-enfants ». Les équipes médico-sociales se veulent disponibles pour les parents : il est possible de leur demander un rendez-vous en cas de divergence d'opinions sur les options éducatives ou autre incompréhension, mais aussi de faire part de toute difficulté ou changement rencontrés.

b. Secret professionnel et devoir de réserve

La première mission du milieu d'accueil est de veiller au développement et au bien-être de l'enfant. Ceci ne peut se faire qu'en collaboration étroite avec les parents et implique une connaissance du contexte de vie global de l'enfant. Les parents sont dès lors encouragés à communiquer un maximum avec le personnel encadrant. Les assistant-e-s sociaux-ales et les infirmier-e-s sont soumis-es au secret professionnel et sont disposé-e-s à accompagner les parents dans leurs démarches ou dans les épreuves rencontrées. La déontologie liée à ces fonctions est donc strictement respectée. En outre, les puériculteurs-trices ont un devoir de réserve vis-à-vis de ce que les parents leur confient.

c. La continuité de l'accueil

La continuité de l'accueil est un ensemble de pratiques qui permet d'accueillir au mieux l'enfant et sa famille. Il s'agit de préparer progressivement l'accueil de l'enfant, de lui donner des repères, d'assurer des transitions douces entre le milieu familial et le milieu d'accueil, de garantir une stabilité de l'équipe en charge de l'enfant. Pour ce faire, la collaboration avec la famille est primordiale.

En effet, la qualité des relations intrafamiliales influence le développement de l'enfant, en particulier le domaine de l'affectif et de l'émotionnel. Puisque c'est au sein de la famille que se construisent les premiers liens, les équipes s'efforcent à être dans l'échange, à l'écoute des besoins et de la réalité propre à chaque enfant et sa famille. En parallèle, la **continuité de l'accueil** offre à l'enfant un sentiment de sécurité nécessaire à son développement psychosocial.

Les professionnel-le-s de la petite enfance, sans se substituer aux parents, veillent à être dans la continuité et le respect du rythme de l'enfant à travers une pratique cohérente. Il est cependant indispensable d'être conscient que des différences existent entre le milieu d'accueil et le milieu familial afin de s'assurer de l'épanouissement de chaque enfant.

Progressivement, ce nouvel environnement qu'est le milieu d'accueil va devenir significatif et familier pour l'enfant grâce à sa présence régulière, à la permanence de l'équipe puériculteurs-trices et du groupe d'enfants restreint. De même, la prévisibilité des événements contribuera à la sérénité de l'enfant vis-à-vis du déroulement de ses journées.

Toutes ces conditions viennent stabiliser l'enfant dans son quotidien au sein de son milieu d'accueil et amplifier ainsi son sentiment de sécurité. Parallèlement, la personne référente de l'enfant

deviendra une figure d'attachement en tissant petit à petit un lien indispensable lui permettant de s'épanouir, de prendre conscience de lui-même, et d'être en relation avec les autres.

d. La période de familiarisation

La familiarisation est une période de rencontre et de préparation aux changements entre l'enfant, la famille et le milieu d'accueil, qui commence dès le premier contact. Elle va permettre à la famille et aux professionnel-le-s de faire progressivement connaissance et d'échanger au sujet de et avec l'enfant.

Dans un premier temps, cette période va permettre à l'enfant d'appivoiser ce nouvel environnement jusqu'alors inconnu, en présence d'une personne qui lui est familière, ce qui va garantir sa sécurité affective.

Dans un second temps, la familiarisation permettra à l'enfant de reconnaître et de s'attacher petit à petit aux personnes qui prendront le relais du milieu familial, en lui apportant les soins et l'attention nécessaires à son bien-être.

Parallèlement à la familiarisation de l'enfant, il est nécessaire d'appuyer ces rencontres par la co-construction d'un lien harmonieux et de confiance entre le milieu familial et l'équipe et ce, tout au long de l'accueil de l'enfant.

L'enfant accueilli en milieu d'accueil est considéré en tant qu'individu ayant une histoire, une famille, une culture, une langue, des habitudes qui lui sont propres, y compris les convictions religieuses et/ou philosophiques de ses parents.

La rencontre avec la famille est donc primordiale pour apprendre à le connaître et ainsi répondre à ses besoins fondamentaux tout en respectant son rythme (sommeil, repas) et ses habitudes (endormissement, goût alimentaire, jeux...). Le respect de ce rythme permet à l'enfant de se construire en toute confiance et de se développer en adéquation avec lui-même.

Une période de familiarisation de deux semaines avant l'entrée de l'enfant aux Marmots est à prévoir. Nous essayons de la prévoir lorsque les parents sont le plus disponibles, souvent lors du congé de maternité ou parental.

Le schéma de familiarisation est établi par la directrice ou la puéricultrice référente en fonction des horaires de la puéricultrice référente de l'enfant et adapté en fonction de la disponibilité des parents.

Tous les jours de la première semaine, le parent restera à la crèche durant 1 heure avec son enfant. Ce sera un moment d'échanges privilégiés avec la puéricultrice référente, qui prendra le temps d'aller à la rencontre de l'enfant et des parents en posant des questions sur les habitudes du bébé.

Le premier moment d'échange aura lieu en dehors du lieu de vie, pour éviter d'être dérangés. Les informations recueillies seront notées sur un document « À la rencontre de » qui sera mis à disposition des autres puéricultrices. Le parent aura accès à toutes les pièces de vie de l'enfant et en particulier à la chambre à coucher où l'enfant disposera de son lit à barreaux personnel.

Lors de la deuxième semaine, le parent laissera l'enfant seul, au début durant 1 heure puis 2 heures et enfin ½ jour en fin de semaine. La puéricultrice référente donnera un repas à l'enfant, au moment le plus opportun, lors de cette deuxième semaine de familiarisation.

Cette période de familiarisation pourra être prolongée si cela s'avère nécessaire, soit pour l'enfant, soit pour le parent.

e. Séparations et retrouvailles quotidiennes

L'attention des professionnel-le-s n'est pas seulement portée sur le moment de la séparation entre l'enfant et son milieu familial lors de l'entrée en milieu d'accueil, mais aussi lors des transitions quotidiennes entre les deux milieux. Il est important de bien saisir les enjeux des séparations : le ressenti et le vécu des émotions que représentent ces séparations, pour l'enfant comme pour les parents, doivent être pris en compte et accueillis.

La sécurité affective de l'enfant tient à un passage harmonieux d'une personne à l'autre lors de ces moments de séparation/retrouvaille. Afin que ces expériences répétées de séparations se passent au mieux, il est rassurant pour l'enfant d'anticiper, d'instaurer une routine quotidienne ponctuée de rituels. Ces habitudes quotidiennes, ces actions régulières et répétitives vont rassurer l'enfant sur la permanence des événements. Elles permettent à l'enfant de forger son identité, de lui donner des repères par rapport à la vie de son milieu familial comme du milieu d'accueil et de le rendre jour après jour plus autonome.

Que ce soit dans la section des bébés ou des grands, les enfants sont accueillis par leur puéricultrice référente si elle est présente.

La puéricultrice référente prend soin de poser des questions aux parents concernant le sommeil et le repas du matin. Ces informations sont consignées dans le cahier de bord de la section, consultable par toutes les autres puéricultrices. Chaque détail a son importance et permet de s'ajuster au mieux aux besoins de l'enfant au jour le jour.

Nous disposons d'un sas d'accueil pour chaque section, chaque enfant y dispose d'un casier dans lequel sont rangées ses affaires personnelles. Les grands disposent d'un porte-manteau et d'une étagère pour y déposer les chaussures. La porte de chaque casier est personnalisée avec la photo de l'enfant. Ce sas d'accueil permet au parent et à l'enfant d'arriver à leur rythme et de rester encore en tête à tête avant d'entrer dans la section et de se séparer en douceur. Il est important que le parent entre dans la section de l'enfant pour éviter de le déposer entre-deux portes. Des chaussons sont à disposition dans le sas d'entrée.

La puéricultrice référente favorise cette séparation en prenant l'enfant dans ses bras pour l'accueillir. Elle le déposera sur le tapis de jeux dès qu'elle sentira que l'enfant est prêt à commencer sa journée à la crèche.

Dans la section des grands, dès que tous les enfants sont présents, c'est le rituel du bonjour aux alentours de 9h00. Les enfants sont réunis sur un tapis pour se dire bonjour et chanter des chansons. Les enfants présents vont mettre leur photo sur un panneau en forme de tortue.

Ce rituel permet de parler des personnes qui sont absentes (enfants comme puéricultrices) et de prévoir le déroulement de la journée. Nous restons dans la même logique pour les retrouvailles du soir. L'enfant est remis par la puéricultrice référente qui transmet au parent toutes les informations sur la journée de l'enfant à la crèche. Ces informations sont diverses et tiennent compte de l'évolution de chaque enfant. Pour certains parents, il est important de savoir si leur enfant a bien mangé ou bien dormi. Pour d'autres parents, l'important sera de savoir avec quoi l'enfant a joué et comment il a interagi avec les autres enfants. Il est important de nous dire quelles informations sont importantes pour vous, nous nous adaptons en fonction de vos besoins.

Venir chercher son enfant au moins 1/4h avant la fermeture pour permettre la transmission de la journée est donc primordial.

f. Festivités et réunions

Tous nos milieux d'accueil organisent une réunion de parents au moins une fois par an. C'est l'occasion d'échanger, d'être à l'écoute des attentes des parents, de répondre à leurs questions... Dans la mesure du possible, certains milieux d'accueil organisent également des événements ponctuels et y convient les parents. Ces moments particuliers permettent aux parents et aux professionnel-le-s de se rencontrer dans une ambiance conviviale.

Nous organisons deux réunions de parents, une dans chaque section, une fois par an, souvent fin septembre ou début octobre. Ces réunions ont lieu en début de soirée et permettent un véritable échange entre les parents et les membres de la crèche sur les attentes de chacun.

Plusieurs moments festifs sont organisés aux Marmots :

La Fête du Printemps, vers les mois de mai- juin, pour un goûter ou un barbecue dans notre beau jardin, moment très convivial qui réunit aussi bien les enfants accueillis que ceux partis à l'école, l'année précédente.

Le goûter de Noël, fin décembre, petit goûter avec des cougnous confectionnés par l'équipe.

Fin juin, un autre goûter est organisé lors du cérémonial de la Remise des diplômes, pour les enfants qui partent à l'école.

8. La sécurité affective de l'enfant

La sécurité affective se définit par la mise en place d'un environnement stable, sécurisant et rassurant pour chaque enfant. Elle est tout aussi importante que la sécurité physique. Cet environnement est assuré par une organisation par groupes d'âges, par l'encadrement des enfants par une équipe de puériculteurs-trices référent-e-s, ainsi que par une attitude bienveillante du personnel.

Ainsi, les milieux d'accueil sont organisés en sections de groupes d'âges plus ou moins homogènes. Ce sont les mêmes professionnel-le-s qui travaillent au sein d'un groupe afin de garantir un repère sécurisant sur lequel l'enfant peut s'appuyer et être en confiance pour grandir et s'autonomiser. Ils sont donc « référents » de l'ensemble ou d'une partie du groupe d'enfants et assurent, de façon privilégiée, les soins et l'attention prodigués à l'enfant lors des changes, des repas, du repos. Le système de référence propose ou favorise un contact privilégié mais n'est pas synonyme de préférence ou d'exclusivité. Ainsi, lorsque la personne référente est absente, la prise en charge du groupe est effectuée par un-e collègue « qui prend le relais ». L'enfant a ainsi un contact privilégié avec une équipe qui le connaît bien et qu'il connaît bien.

De plus, la sécurité affective se construit par des regards bienveillants, des démonstrations de soutien, des phrases encourageantes, un ensemble de gestes et de savoir-être qui montrent à l'enfant que l'adulte l'observe, le considère et lui fait confiance. Par ailleurs, la sécurité affective est également soutenue par la présence d'un objet transitionnel, c'est-à-dire un objet qui accompagne l'enfant du milieu familial au milieu d'accueil et inversement, comme par exemples le doudou, la tétine... Ces objets représentent une permanence rassurante et procurent à l'enfant un sentiment de sécurité.

Durant leur séjour aux Marmots, chaque enfant a deux référentes successives. Une référente qui l'accompagne à son entrée dans la section des bébés et une autre référente qui l'accueille et l'accompagne lorsqu'il rejoint la section des grands vers 17- 18 mois jusqu'à son départ à l'école.

Chaque puéricultrice est référente de 3- 4 enfants dans la section des bébés et de 5 enfants dans la section des grands. Chaque référente s'occupe de manière prioritaire des enfants de son groupe aux moments des repas, de la mise au lit et surtout des soins.

Avec les tout-petits, la référente s'occupe d'un enfant à la fois, en étant dans la continuité des soins (chaque enfant est soigné par une seule personne qui le connaît bien) et dans une relation privilégiée à l'enfant lui permettant ainsi d'avoir une place en tant qu'individu unique au sein de la collectivité.

En dehors des soins, la puéricultrice référente permet à l'enfant de jouer seul ou en interaction avec les autres tout en étant dans l'observation, attentive et disponible.

Le passage d'une section à l'autre est particulièrement soigné, les référentes élaborent un schéma de familiarisation pour permettre à l'enfant une transition en douceur.

Elles échangent sur l'évolution de l'enfant depuis son arrivée à la crèche.

Les parents participent à ce processus de familiarisation et un rendez-vous est pris avec la puéricultrice référente de la section des grands pour faire connaissance.

Avec les grands, la référente a des moments privilégiés avec chaque enfant au moment des changes. Les repas, eux sont pris collectivement mais toujours en petits groupes, avec les mêmes enfants et leur puéricultrice référente ou la puéricultrice relais si celle-ci est absente.

a. La qualité de la relation adulte-enfant

Chaque professionnel-le reconnaît l'enfant, dès son plus jeune âge, comme un individu à part entière. Ainsi, au-delà d'assurer des soins d'hygiène et de santé, il/elle veille à être à l'écoute et à accompagner l'enfant avec empathie. Cette attitude « soutenante » et bienveillante permet une relation respectueuse entre le/la puériculteur-trice et l'enfant. « *Le professionnel reconnaît les compétences et les intérêts propres de l'enfant, lui permet d'être pleinement acteur et lui donne une place de partenaire actif* »¹ dans ses interactions. Oser une relation de qualité favorise le développement de l'estime de soi de l'enfant.

Respecter l'enfant et son identité, c'est également l'autoriser à disposer de ses objets transitionnels à tout moment de la journée, de laisser entrer la famille dans le milieu d'accueil au travers des photos, de respecter le prénom donné par les parents en évitant les surnoms.

« *Comme un jardinier, le/la puériculteur-trice prend soin de l'enfant et veille à ce qu'il puisse s'enraciner suffisamment afin de lui permettre de grandir harmonieusement en interdépendance avec l'environnement qui l'entoure.* »

b. L'accompagnement des émotions de l'enfant

Tout comme l'adulte, l'enfant a des émotions tout au long de la journée. La différence fondamentale entre l'adulte et l'enfant réside dans le fait que l'enfant n'a pas encore tous les outils pour gérer ses émotions : il s'exprime en fonction du stade de son développement affectif et du niveau de son langage (non-verbal, verbal). Tout au long de ce développement, le rôle du/de la professionnel-le va être d'observer l'enfant, d'accueillir ses émotions et de l'accompagner dans la manière de les exprimer. Si l'enfant a suffisamment confiance en lui, il se sentira plus libre d'exprimer ses émotions.

¹ Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans) « A la rencontre des enfants » - Partie 2 - Repère 8 « Donner à l'enfant une place active » ONE 2004

L'accompagnement des émotions, c'est mettre des mots et formuler des hypothèses sur ce que l'enfant vit. Légitimer ses émotions lui permet de les exprimer et ainsi, d'être reconnu dans ce qu'il vit. C'est aussi pour l'enfant apprendre à reconnaître ses propres émotions.

Une communication positive, dans laquelle l'enfant est autorisé à expérimenter tout en étant sous le regard bienveillant de le/la puériculteur-trice, permet de gérer son état émotionnel et d'augmenter sa confiance en lui. La mise en place d'un cadre et de repères stables permettra à l'enfant de se sentir en sécurité.

Dès son arrivée à la crèche, la puéricultrice référente de l'enfant verbalisera tout ce qui le concerne.

Chaque geste étant expliqué, l'enfant sera nourri par ce dialogue et considéré comme une personne à part entière.

La puéricultrice référente, connaissant bien l'enfant, pourra plus facilement émettre des hypothèses lorsque l'enfant semble contrarié et donc mieux y répondre :

En se mettant à la hauteur de l'enfant, en s'approchant de lui, en lui parlant sans élever la voix, en le prenant dans les bras pour le réconforter si besoin, avec sa tête et son doudou ;

En mettant des mots sur ce que vit l'enfant : « Tu es triste de quitter ta maman, tu sembles fatigué(e), je vais te mettre au lit... ».

9. Le respect du rythme de l'enfant

Chaque enfant est unique : les rythmes biologiques et de développement varient d'un enfant à l'autre. Le non-respect de ces rythmes peut avoir des conséquences néfastes tant sur le plan cognitif que physiologique. C'est pourquoi il est essentiel de laisser l'enfant évoluer à son rythme afin de favoriser sa bonne santé physique et psychique.

a. La motricité

Se mouvoir est un besoin inné pour l'enfant. Le mouvement, lié à la curiosité, va permettre à l'enfant de connaître son corps, ses compétences et ses limites, mais aussi de découvrir le monde qui l'entoure. Il est donc primordial de laisser l'enfant faire ses propres expériences et, dès le plus jeune âge, de le laisser acquérir les différentes postures liées à son développement. Les professionnel-le-s veilleront donc à ne pas mettre un enfant dans une posture qu'il n'a pas encore acquise par lui-même.

Nous nous inspirons de la psychomotricité Aucouturier qui préconise le mouvement libre du très jeune enfant et le respect de son propre développement psychomoteur. Ainsi, le tout petit est déposé sur le dos sur des tapis assez épais qui lui permettent de se mouvoir. Des hochets, foulards et autres petits objets adaptés à la préhension sont disposés autour de lui, à portée de bras. En essayant de les attraper, l'enfant se tournera sur le côté et ensuite sur le ventre.

Dès qu'il rampe, l'enfant a accès à l'espace psychomoteur qui est composé de divers éléments lui permettant de grimper, glisser, expérimenter. Les modules sont composés d'éléments de différentes formes et hauteurs et sont modifiables en fonction de l'âge des enfants et de leurs capacités motrices.

Des barres placées au mur permettent au petit qui rampe, de se hisser debout et de se déplacer latéralement.

Les initiatives des enfants sont encouragées par des paroles positives ou par un regard approuvateur.

Une observation attentive et détaillée permet aux puéricultrices référentes de suivre l'évolution motrice de chaque enfant et de transmettre aux parents les progrès de leur enfant.

Dans la section des grands, des séances de psychomotricité sont organisées deux fois par semaine en matinée dans la grande salle. Les enfants sont en body et pieds nus pour un meilleur contact avec le sol.

Régulièrement, l'espace de jeux est libéré : place aux vélos, aux cerceaux, aux jeux de balles pour pouvoir pédaler, courir et sauter.

Depuis peu, les enfants ont pu expérimenter le mouvement libre à travers des séances de danse contemporaine.

b. Les repas

La faim provoque une tension très forte chez le tout petit, qu'il ne peut contrôler. Il est donc important de répondre à sa demande de satiété rapidement.

En grandissant, l'enfant apprend à gérer sa sensation de faim et peut dès lors patienter, ce qui permet de pouvoir donner les repas aux enfants plus grands au même moment mais toujours en fonction de l'appétit propre à chaque enfant. Partager le repas est un moment de convivialité.

Dans un souci d'autonomie et de participation, les tables et les chaises sont de taille adaptée aux enfants, tout comme la vaisselle, afin qu'ils puissent la manipuler par eux-mêmes.

Avec les tout-petits, le repas est donné par la puéricultrice référente qui aura établi un ordre de passage pour chaque enfant, en donnant la priorité aux enfants alimentés par un biberon de lait. Ainsi chaque enfant sait à quel moment sa puéricultrice référente va s'occuper de lui, cela lui procure un sentiment de sécurité et l'enfant pourra attendre son tour en toute tranquillité.

Les repas sont pris dans un climat calme et serein, les puéricultrices sont attentives aux besoins de l'enfant tout au long du repas et instaurent un contact privilégié avec l'enfant en s'adressant exclusivement à lui. Elles veillent à expliquer à l'enfant ce qu'il mange et mettent des mots sur les expressions de l'enfant ; elles lui annoncent la fin du repas.

Les enfants sont confortablement installés pour prendre les repas :

-le biberon est donné en prenant l'enfant dans les bras dans le fauteuil d'allaitement ;

-les repas solides sont pris dans un relax juste le temps du repas, puis dans une chaise avec accoudoir et repose-pieds pour ceux qui savent s'asseoir seul.

Dans la section des grands, les repas sont pris collectivement à heure fixe à 11h00 pour le repas chaud et à 15h00 pour le goûter.

Nous disposons d'une salle à manger, composée de quatre tables basses dont le plateau est coloré et de chaises adaptées aux enfants. Chaque puéricultrice référente et groupe d'enfants a ainsi sa propre table, ce qui permet un repère stable dans l'espace pour les enfants.

C'est Javier, le cuisinier, qui arrive avec le chariot, prépare les assiettes et les donne aux enfants. La puéricultrice référente peut ainsi s'installer avec les enfants et les accompagner tout au long du repas en veillant à leurs besoins. Cela met également en valeur le travail du cuisinier qui explique aux enfants ce qu'il a cuisiné et les nouveaux aliments qui sont introduits.

Que ce soit avec les petits ou les grands, l'appétit de l'enfant est respecté. S'il ne veut pas manger, on lui propose de goûter mais sans jamais forcer.

Le dessert, composé de fruits frais, sera toujours donné même si l'enfant n'a pas voulu son repas.

Pour que l'enfant soit libre dans ses mouvements à table, le bavoir ne sera pas coincé sous l'assiette.

Les grands sont invités à déposer leur assiette sur le chariot à la fin du repas.

c. Le repos

Le repos est une condition indispensable à la bonne santé et au bon développement de l'enfant, aussi importante que boire, manger ou respirer.

Le temps de repos est en fonction des besoins propres à chacun. Le sommeil demande donc à être scrupuleusement respecté pour le bien-être de l'enfant. Ainsi, les passages dans la section veilleront à être limités afin que le calme soit optimal, et les enfants pourront se réveiller par eux-mêmes, à leur rythme.

Dans la section des bébés, nous disposons de deux chambres à coucher : une grande chambre qui comprend dix lits à barreaux et une plus petite qui en comprend trois. Cette petite chambre est destinée aux enfants ayant un sommeil plus léger ou qui ont plus besoin de calme pour s'endormir.

Chaque bébé a son propre lit toujours placé au même endroit.

Le rythme du sommeil du bébé est scrupuleusement respecté, il est donc mis au lit par la puéricultrice référente dès que les signes de fatigue se manifestent et sera levé dès qu'il sera réveillé.

La référente est attentive à respecter les habitudes d'endormissement de chaque enfant. Ainsi tétine et doudou sont les compagnons fidèles du sommeil.

Par mesure de sécurité, les enfants sont couchés sur le dos sauf certificat médical et les pourtours de lit, coussins et édredons ne sont pas acceptés.

Les heures de sommeil sont notées et communiquées aux parents à la fin de la journée.

Chez les plus grands, la sieste est prise de manière collective et ce pour des raisons d'organisation. Elle a lieu entre 12h00 et 14h30. Les lits banquettes sont disposés dans la grande salle de jeux pendant que les enfants prennent leur repas. La photo de chaque enfant est placée au mur juste au-dessus de l'emplacement de son lit, ce qui permet de le placer toujours au même endroit et à l'enfant de le reconnaître et d'y aller seul. L'enfant prend sa tétine et son doudou au porte-doudou avant de se diriger vers son lit. Pour aider à l'endormissement, les puéricultrices mettent une musique douce et assurent une présence rassurante tout au long de la sieste.

Les enfants se réveillent à leur rythme. Des livres sont proposés aux petits dormeurs qui se réveillent avant les autres enfants. Les grands dormeurs seront réveillés doucement au-delà de 15h00.

Pour les enfants qui en ressentent le besoin, une zone de repos est à disposition à tout moment de la journée (lit bateau avec matelas). Une petite sieste pourra également être proposée aux enfants qui arrivent très tôt à la crèche.

d. Les soins

Le moment de change est un moment privilégié entre l'enfant et le/la puériculteur-trice. C'est un moment de soin et d'attention particulière. En grandissant, l'enfant va devenir de plus en plus acteur de ce moment de soin et acquérir davantage d'autonomie, en choisissant par exemple que son linge soit changé allongé ou debout. La plupart des milieux d'accueil ont un escalier pour que l'enfant puisse grimper sur le coussin à langer tout seul.

Dans la mesure du possible, c'est la puéricultrice référente de l'enfant qui se chargera des soins et en particulier au moment de changer la couche. La couche est changée dès que nécessaire.

C'est un des moments, où enfant et adulte peuvent se retrouver pour un tête-à-tête en toute complicité. Le nombre d'adultes et d'enfants est donc limité dans la salle de bains, 2 enfants maximum pour 1 puéricultrice, afin de préserver une certaine intimité et de répondre aux besoins individuels de l'enfant.

L'enfant est sollicité à tout moment et participe activement en aidant à se déshabiller, en tendant le bras ou la jambe sollicité par la puéricultrice. La puéricultrice, quant à elle, informe l'enfant de tout ce qu'elle fait le concernant, cela le rassure et lui permet d'intégrer son propre schéma corporel.

e. Du linge au petit pot (l'acquisition du contrôle sphinctérien)

L'acquisition du contrôle sphinctérien est l'une des étapes du développement naturel de l'enfant. Elle est variable d'un enfant à l'autre, mais commence en général à partir des 22-24 mois.

Cette étape requiert une maturité physique, traduite par un contrôle volontaire des muscles sphinctériens, et une maturité neurologique et émotionnelle. L'enfant doit prendre conscience de ce qui se passe dans son corps. Il doit avoir la capacité et l'envie de s'affirmer, de vouloir imiter l'adulte et ses pairs. Les milieux d'accueil disposent de petites toilettes et/ou de petits pots adaptés et accessibles à tout moment de la journée.

Ces étapes demandent du temps et seul l'enfant décide quand il est prêt, il est inutile de le presser. C'est en collaboration avec les parents et en échangeant sur les signes observés, tant par le milieu d'accueil que dans le milieu familial, que s'acquiert cette étape.

Cette période est variable d'un enfant à l'autre, mais en général, elle débute vers 2 ans pour les filles et un peu plus tard pour les garçons. Les signes du tout début de l'acquisition de la propreté sont par contre souvent les mêmes. L'enfant manifeste l'envie d'aller sur le petit pot et commence à avoir des couches sèches entre deux changes. La puéricultrice référente, attentive à ces signes, en parlera aux parents et de commun accord, décideront avec l'enfant de l'accompagner lors de cette étape importante.

Les body sont remplacés par slips et petites culottes que les parents apportent en suffisance pour pallier aux petits accidents ainsi que des vêtements faciles à enlever par l'enfant pour favoriser son autonomie.

Pour éviter des accidents fréquents et ainsi induire un blocage et une perte de confiance en lui, nous progressons par étapes. On commence par le laisser sans couche le matin, la référente est attentive et sollicite l'enfant au début et l'invite à aller régulièrement sur le petit pot. Ensuite, la couche sera enlevée l'après-midi. Dès qu'une certaine habitude est installée, l'enfant devient de plus en plus autonome et va seul aux toilettes lorsqu'il en ressent le besoin et non plus sur sollicitation. L'enfant apprend à s'essuyer avec du papier et à tirer la chasse d'eau. La puéricultrice référente l'aidera pour le lavage des mains.

Les petits accidents sont fréquents au début. Ces accidents sont à relativiser auprès de l'enfant. Nous ne le grondons pas, et nous ne le laissons pas sur le petit pot jusqu'à ce qu'il émette des selles ou des urines.

f. L'acquisition du langage

Le langage est un outil essentiel pour l'enfant : il va lui permettre de s'exprimer, de partager ce qu'il ressent et ce qu'il désire avec son entourage. L'écoute et la parole sont des constituants essentiels de la communication et jouent un rôle prépondérant dans la relation à l'autre et donc dans la socialisation.

Afin d'aider l'enfant dans cette étape, il est indispensable d'utiliser un vocabulaire correct et approprié pour nommer l'enfant, décrire son entourage, ses émotions. Il est également conseillé de

conserver la langue maternelle au sein du milieu familial, le milieu d'accueil prenant le relais quant à l'utilisation de la langue française.

Comme tout apprentissage, cela demande du temps et dépend de nombreux facteurs. Dans tous les cas, il est important de laisser le temps à l'enfant de progresser à son rythme.

Dès son premier jour de familiarisation, tout ce qui concerne l'enfant est verbalisé par sa référente. L'enfant est sans cesse sollicité et il interagit avec les adultes et les enfants qui l'entourent.

La référente adopte un langage clair et adapté au développement de l'enfant, elle communique en maintenant le regard avec l'enfant et plus tard en se mettant à sa hauteur. Elle utilise les pronoms personnels et les pronoms possessifs : Je, Tu, Nous, Ton, Ta.

Par exemple : « C'est ton papa qui va venir te chercher » et non, « C'est papa qui va venir chercher Julie ».

Elle utilise les pronoms personnels « je » lorsqu'elle parle d'elle à l'enfant, et le « tu » lorsqu'elle s'adresse à lui, afin de permettre à l'enfant de construire son identité.

L'adulte prend le temps d'écouter, laisse le temps à l'enfant de s'exprimer et de répondre à sa demande. Si ce qu'il exprime n'est pas dit correctement, on corrige mais sans faire répéter l'enfant, cela pourrait le mettre en difficulté ou le dévaloriser.

Chaque activité est propice au développement du langage mais en particulier par le biais du chant et des comptines et ce, à divers moments de la journée.

Un maximum de livres est laissé à la portée des enfants, livres en tissus ou cartonnés pour les plus petits qu'ils porteront invariablement à leur bouche. L'un des moments le plus attendu par les enfants : écouter une histoire, souvent la même histoire, celle qu'ils connaissent bien. Les mots, les intonations reviennent et enrichissent chaque jour un peu plus le vocabulaire des petits. Les enfants sont encouragés à apporter des livres de la maison qu'ils affectionnent particulièrement.

Nous n'utilisons jamais d'écrans à la crèche (télévision ou tablette) qui sont fortement déconseillés aux enfants en dessous de 3 ans.

10. Une place active à l'enfant

En mettant les enfants au cœur de leurs apprentissages, les milieux d'accueil communaux accordent une grande importance à leur donner une place active. Les enfants sont ainsi reconnus dans leurs compétences et peuvent développer des intérêts qui leur sont propres, ce qui est primordial pour la construction de leur identité.

Dans ce cadre, les enfants sont respectés dans leur individualité, tout en apprenant à vivre en collectivité. Ils sont également encouragés à développer leur autonomie et, pour ce faire, les jeux, l'aménagement de l'espace et l'accompagnement des émotions occupent une place centrale au sein du milieu d'accueil.

Dans cette démarche, les équipes de puériculteurs-trices veillent à encourager les enfants à affirmer leur personnalité, à acquérir une réelle confiance en leurs capacités, à exprimer leurs émotions tout en étant confrontés aux limites et interactions avec les autres enfants et professionnel-le-s. Elles les encouragent à poser leurs propres limites vis-à-vis de leurs pairs, afin qu'ils puissent exprimer ce qui est acceptable pour eux et ce qui ne l'est pas.

a. L'autonomie

Les puériculteurs-trices veilleront à rendre l'enfant acteur de ses apprentissages en l'accompagnant vers une certaine autonomie tout en assurant sa sécurité physique et psychique.

L'accompagnement vers l'autonomie passe, d'une part, par le développement de sa confiance en lui, en ses propres compétences mais aussi par le développement de sa confiance en les puériculteurs-trices, en encourageant l'acquisition de compétences nécessaires pour vivre à la fois seul et en société. D'autre part, il passe par l'encouragement dans ses acquisitions psychomotrices (par une liberté totale de ses mouvements), dans l'acquisition du contrôle sphinctérien et dans celle du langage, et par l'instauration de rituels qui lui permettent de se repérer dans le temps et dans l'espace.

Pour ce faire, l'aménagement de l'espace doit être conçu pour permettre à l'enfant de jouer, d'explorer sans trop d'interdits et sans intervention systématique des professionnel-le-s qui se positionneront dans l'espace de manière sécurisante et assureront une présence bienveillante par le regard et les paroles.

Dès tout petit, l'enfant sait où se trouve sa tétine, son doudou ou tout autre objet auquel il tient et qui l'aide à gérer ses émotions. Son doudou ou sa tétine sont les objets les plus proches de lui et les puériculteurs-trices veillent à ce qu'il puisse les gérer de façon autonome : il peut y accéder ou les demander.

Dans ce cadre, la valorisation des compétences et l'encouragement des initiatives propres, sans les disqualifier, font partie intégrante du développement de l'autonomie de l'enfant. La collaboration de l'enfant est sollicitée (pour s'habiller, se servir à table, se laver les mains...) et ses besoins sont respectés (appétit, aller sur le petit pot...). Tout changement au sein du milieu d'accueil est anticipé par les professionnel-le-s pour éviter d'interrompre le jeu d'un enfant sans le prévenir et permettre à l'enfant de participer ou non à une activité.

Tout au long de son séjour aux Marmots, la puéricultrice référente demande l'accord de l'enfant pour le nourrir, changer son linge, le mettre au lit. L'enfant a ainsi déjà sa part active, on lui montre ainsi que son consentement nous importe.

En lui permettant de se mouvoir librement, l'enfant découvre et teste ses propres limites mais aussi toutes ses capacités sensorielles et motrices qui le font grandir, il est acteur de son propre développement.

En respectant son rythme de sommeil et de repas, le tout petit est considéré comme un individu qui décide en fonction de ses besoins.

Au moment des changes, on sollicite la collaboration de l'enfant lors de l'habillage, déshabillage (« tu peux m'aider en tendant le bras ? »)

Lors des soins, on lui demande de tourner la tête pour mettre le sérum physiologique dans le nez.

Plus tard, à tout moment de la journée, sa collaboration est sollicitée.

Dès le matin, l'enfant va ranger seul son doudou dans le porte-doudou accroché à sa hauteur. Il y aura accès seul et dès qu'il en ressent le besoin.

Les têtes, pour des raisons d'hygiène mais aussi pour éviter de les perdre, sont rangées dans de petits compartiments, l'enfant n'y a pas directement accès mais la puéricultrice référente est particulièrement attentive aux besoins de l'enfant et la lui donne dès qu'il la demande ou semble émotionnellement en difficulté.

Avant de passer à table, on l'encourage à se laver les mains à l'évier et après à utiliser seul un gant de toilette pour se débarbouiller avant de quitter la table.

Les grands vont chercher les bavoirs eux-mêmes.

Avant et après la sieste, la puéricultrice référente l'accompagne et l'encourage pour se déshabiller et se rhabiller seul et surtout elle évite de le faire à sa place.

Les plus grands aident aussi les plus petits à mettre leurs chaussures ou chaussons.

Lors des soins, les plus grands enlèvent seuls leur couche et la jettent dans la poubelle adéquate, ils tirent la chasse d'eau et se lavent les mains à l'évier.

b. L'aménagement de l'espace

L'organisation des milieux d'accueil par groupes d'âges permet d'aménager des espaces et de proposer des jouets et activités en fonction du stade de développement psychomoteur lié à l'âge et à la dynamique de chaque groupe d'enfants.

En ce qui concerne les jeux, certains de ceux-ci sont disposés dans un espace prévu à cet effet, pour permettre aux enfants de stimuler leur imagination, de répondre à un besoin d'explorer, de transvaser, de construire, de défaire, d'imiter... Les jeux sont soit mis en scène sur un tapis ou sur une petite table, soit ils sont laissés dans les bacs à leur hauteur et dont l'accès est facilité, ce qui permet une autonomie et une liberté maximale.

Des espaces qui invitent au calme peuvent être installés pour permettre à l'enfant de se reposer ou de s'isoler selon son envie, par exemple sur de gros coussins ou des matelas moelleux.

A l'inverse, les espaces psychomoteurs sont composés de petits tapis ondulés, en escaliers, en pente, pour encourager les expérimentations. Ils permettent à l'enfant de prendre de petits risques, de monter, descendre, glisser et ainsi acquérir une meilleure connaissance de son corps et de ses limites.

Par ailleurs, les enfants peuvent organiser par eux-mêmes des coins cachettes qui leur permettent de jouer, d'explorer l'apparition et la disparition, de s'extraire du groupe, de se réfugier ou tout simplement de se ressourcer.

En ce qui concerne le sommeil, certaines structures ont des dortoirs, d'autres disposent les lits dans la section au moment de la sieste selon un schéma répétitif et avec un repère dans l'espace. Cette prévisibilité rassure l'enfant, lui permet d'anticiper ce qui va se passer, et participe au développement de sa capacité à penser.

Enfin, les milieux d'accueil ont un espace extérieur où l'enfant peut jouer librement. Les sorties y sont encouragées pour le plaisir de la découverte et le contact avec la nature.

L'ensemble des espaces est sécurisé pour leur permettre une grande liberté de mouvement et limiter l'intervention des professionnel-le-s.

Dans la section des bébés, nous disposons d'un grand espace de plain-pied, avec une biberonnerie ouverte sur la section, un espace avec des tapis au sol pour les tout-petits et un espace psychomoteur pour les enfants qui rampent et les enfants qui marchent. Une table en demi-lune sert tant pour les repas que pour y déposer des jeux accessibles par les petits.

Une étagère ouverte et disposant de différents types de jouets (poupées, voitures...) est à hauteur des enfants. Ils peuvent donc y avoir accès à tout moment. Ces jeux sont permanents, ce qui permet aux enfants un repère et une continuité dans l'espace.

Aucun espace n'est cloisonné, les enfants ont donc la possibilité de circuler librement.

Les bébés disposent également d'une terrasse que l'on utilise lorsque le temps le permet.

Dans la section des grands, nous disposons de deux salles : une grande servant de salle de jeux et de dortoir et une plus petite servant de salle à manger et de salle de créativité.

Les enfants sont toujours séparés le matin en deux groupes. La puéricultrice référente qui arrive à 7h00 le matin occupe la petite salle avec 6 enfants dont l'âge est homogène : soit les petits de 18 à 24 mois, soit ceux de 24 à 30 mois ou bien les grands de 2,5 ans à 3 ans. Les deux à trois autres puéricultrices référentes occupent le grand espace avec les autres groupes d'enfants.

L'aménagement de la grande salle varie en fonction des activités organisées. Deux fois par semaine, les modules pour la psychomotricité sont installés. Les autres jours, l'espace est aménagé en petits coins avec différents jeux : coin dînette, coin poupée, coin garage et voitures, coin jeux de construction, coin livres, coin repos, coin cabane.

Les puéricultrices se placent de manière à voir et à être vues et disponibles pour les enfants.

Un grand jardin, facilement accessible, est exploré aussi souvent qu'il ne pleut pas. Il est aménagé avec de gros modules psychomoteurs, des vélos, brouettes et poussettes.

Ce jardin contribue grandement au plaisir de la découverte de la nature. Tout ce qui se trouve dans le jardin peut être source d'expérience et d'exploration : l'herbe, la terre, les insectes, les arbres... La cueillette d'escargots rencontre beaucoup de succès auprès des enfants. Nous disposons également d'une jardinière où nous faisons pousser du persil, des bettes ; les enfants voient ainsi pousser les légumes que Javier prépare ensuite.

c. Le contact avec la nature

Les sorties à l'extérieur donnent de nombreuses occasions aux enfants d'être véritablement actifs et garantissent ainsi des apprentissages uniques. Tous les milieux d'accueil disposent d'un espace extérieur et les puéricultrices sortent au maximum quelle que soit la météo (sauf en cas de conditions extrêmes comme les tempêtes ou les canicules).

Les bienfaits des sorties quotidiennes sont nombreux. Tout d'abord, il est essentiel d'évoquer les énormes bénéfices des sorties à travers les découvertes que peuvent y faire les enfants. Un enfant a besoin de vivre les choses dans son corps et les explorer par ses 5 sens pour les comprendre. C'est via cet éveil sensoriel qu'il réalise des apprentissages fondamentaux. La présence d'éléments naturels aux couleurs et aux textures très variées tels qu'ils se trouvent dans la nature stimule ses 5 sens plus que ne peuvent le faire d'autres objets artificiels.

De plus, à l'extérieur l'enfant perçoit la nature à travers un ensemble de sensations. Il apprend peu à peu à les relier entre elles puis à en tirer du sens. En sortant quelle que soit la météo, y compris par temps froid, dans la pluie ou la neige, les enfants peuvent apprendre l'environnement au sens plus large. Ils comprennent par exemple les cycles de la vie d'une manière très concrète à travers les saisons et l'observation de la biodiversité.

Les émotions positives qu'un enfant ressent par le contact positif avec la nature favorisent une sécrétion de substances au niveau cérébral qui facilitent ses apprentissages. Par ailleurs, le partage enthousiaste des découvertes suscite une autre dynamique de groupe, tout en favorisant l'apprentissage du respect, de la patience et de l'empathie.

Une deuxième catégorie de bénéfices s'illustre par une prise de risques qui est rendue possible à l'extérieur. Prendre des petits risques permet aux enfants non seulement d'explorer véritablement leur environnement de manière très ludique mais aussi d'expérimenter leurs propres capacités et limites et ainsi d'apprendre à gérer les risques : plus un enfant est laissé libre dans ses mouvements, plus il devient prudent. Pour qu'il ose se lancer dans ses expériences, il doit avoir confiance en lui-

même et en la puéricultrice. La puéricultrice garantit un cadre sécurisant par sa présence et sa vigilance.

De surcroît en laissant place à sa créativité, l'enfant est spécifiquement actif. C'est bien dans un environnement naturel qu'il peut laisser libre cours au maximum à son imagination : il y a tant de nuances, de variations et de combinaisons d'éléments possibles. Des recherches ont par exemple montré que les enfants y développent un plus grand nombre de jeux qu'à l'intérieur.

En outre, les espaces naturels sont les lieux idéaux pour que les enfants exercent pleinement et librement leur activité motrice. C'est aussi cela, donner une place active à l'enfant. En effet, des études ont révélé que les enfants sont plus actifs physiquement et qu'ils développeront mieux leur psychomotricité globale, lorsqu'ils jouent dehors fréquemment. Grâce aux expériences sensorielles, les enfants peuvent également développer davantage leur motricité fine.

Au-delà de ces bénéfices déjà essentiels en termes d'apprentissage, les puéricultrices des milieux d'accueil communaux tiennent aussi à sensibiliser les enfants à la valeur de la nature. Il y a de fortes chances que les sorties, répétées fréquemment, les amènent en grandissant à devenir des adultes sensibles à la protection de l'environnement.

Enfin, le contact direct et positif avec la nature favorise également une meilleure santé physique et psychique, en permettant aux enfants de diminuer leur stress, leur anxiété et leur impulsivité, en leur offrant un meilleur appétit, un meilleur sommeil et une concentration optimale. Le contact direct avec la nature renforce aussi leur système immunitaire, à travers le contact avec certains micro-organismes nécessaires au fonctionnement du corps humain. Les enfants qui sortent fréquemment dehors quelle que soit la météo sont moins souvent malades.

d. Le jeu

L'octroi d'une place active à l'enfant passe également par le jeu, domaine où les puériculteurs-trices donneront la place aux projets de l'enfant. Ils/elles lui permettent d'observer, d'explorer, de résoudre par lui-même. C'est ainsi qu'il peut véritablement comprendre comment fonctionne le monde qui l'entoure. Pour ce faire, le milieu d'accueil prévoit des jeux adaptés à son développement psychomoteur, intellectuel et à son âge.

Le milieu d'accueil prévoit des jeux sécurisés qui lui assurent une liberté de mouvement. Les jeux doivent être en nombre suffisant pour limiter les conflits et l'intervention des professionnel-le-s. Ces jeux sont très variés, ils visent avant tout à la découverte, à la manipulation, au développement de l'imagination, mais également à permettre l'imitation (poupées, dinettes, ...), la construction (blocs d'encastrement, tours, ...), la réflexion et l'accompagnement dans son développement psychomoteur (vélo, tapis, modules, ...).

Par exemple, dans une section de bébés, les jeux sensori-moteurs sont privilégiés pour développer les cinq sens, la préhension et la curiosité. Les jouets sont de différentes formes, de couleurs contrastées et de différentes matières. Les bébés sont déposés sur des tapis au sol, l'objectif étant de favoriser le développement moteur naturel, à son rythme et sans entraver ses mouvements. De petits modules permettant de se hisser et de favoriser la position debout sont indispensables.

La plupart des jeux sont mis en scène, ce qui suscite plus d'attrait et lasse moins vite les enfants. Ils ont la liberté de mélanger les différents jeux au gré de leur imagination. Pour éviter les stéréotypes liés au genre, les filles et les garçons ont accès aux mêmes jeux.

La majorité du temps est consacrée à des jeux libres. Ceux-ci permettent à l'enfant d'expérimenter l'effet de son action sur son environnement. Il fait ses propres expériences et développe ses aptitudes avec confiance et plaisir. Les puériculteurs-trices veillent à ce que certains jeux soient

accessibles à tout moment et à amener de nouveaux jeux à différents moments de la journée en fonction de l'intérêt et de l'âge des enfants.

Des activités encadrées sont proposées aux enfants, accompagnés par les puériculteurs-trices ; elles ne sont jamais imposées. Elles ont une vocation ludique ; il n'est pas question « d'apprentissage » mais d'ouverture et de curiosité (pâte à modeler, puzzles, perles à enfiler, ...). Des activités plus artistiques sont proposées pour favoriser la créativité et l'imagination de l'enfant (dessin, peinture). Il est libre de créer sans qu'il lui soit imposé une figuration ni un résultat attendu. Pour favoriser l'acquisition du langage, les puériculteurs-trices veillent à verbaliser autant que possible ce qu'elles font avec les enfants. En outre, des activités comme l'éveil musical, la lecture de livres et les comptines sont proposées à tout moment de la journée.

Les puériculteurs-trices veillent à ce que l'enfant soit prévenu de la fin imminente de l'activité, ils/elles laissent le temps à l'enfant de la terminer, il en reste acteur. La participation au rangement y contribue. Tant que la sécurité est assurée, ils/elles laissent l'enfant faire ses propres expériences et trouver ses limites.

Chez les plus grands, une certaine rythmicité s'installe, ils connaissent l'heure des repas, la puéricultrice référente avertit l'enfant qu'il faudra bientôt passer à la salle de bains pour se préparer à aller à table et donc que le temps de jeu va bientôt se terminer.

Pour les enfants qui ont du mal à quitter leur jeu, on le met de côté pour qu'ils puissent le retrouver après la séparation (repas, sieste).

11. La socialisation

D'une part, la socialisation permet aux enfants de se rencontrer et d'échanger et, d'autre part, d'intégrer les règles sociales et les valeurs du milieu dans lequel l'enfant est accueilli.

a. Les interactions entre les enfants

L'enfant doit être encouragé, guidé et conseillé par les puériculteurs-trices. Dans ces conditions, l'enfant peut interagir avec ses pairs et développer une communication verbale et/ou non-verbale.

Cette capacité d'interactions est soutenue par les puériculteurs-trices en créant un lien qui offre à l'enfant un sentiment de sécurité physique et psychique, nécessaire à la socialisation et aux interactions entre pairs. Ce lien sécurisant donnera à l'enfant la confiance pour établir des relations avec l'autre.

C'est pour cela que le milieu d'accueil respecte le regroupement spontané des enfants car il permet à ceux-ci l'observation, l'imitation et l'expression de leurs compétences sociales par le jeu avec leurs pairs.

En respectant et en prenant compte des besoins de l'enfant, les puériculteurs-trices favorisent sa prise de conscience de lui-même, ce qui lui permettra plus tard de prendre conscience des autres. Il sera assez confiant pour aller à leur rencontre.

Les interactions conflictuelles sont observées sans intervention automatique des puériculteurs-trices, ce qui permet à l'enfant de développer ses compétences dans la communication à l'autre. Les conflits sont souvent considérés, à tort, comme des problèmes alors qu'ils sont l'occasion d'apprendre. Si le conflit perdure, des outils pour accompagner l'enfant pourront être proposés, ou l'espace pourra être réaménagé.

Pour éviter au maximum les conflits, nous essayons de limiter un trop grand nombre d'enfants dans le même espace, de mettre à leur disposition les mêmes jeux (même couleur, même forme) en nombre suffisant. Lorsqu'un conflit surgit entre deux enfants, on encourage celui qui veut le jouet à

le demander et non à le prendre. La puéricultrice référente intervient lorsqu'un des enfants en agresse un autre physiquement en s'interposant entre les deux enfants. Elle se met à la hauteur des enfants et pose l'interdit en employant un ton ferme « Stop, c'est interdit de ... »

b. Le cadre de vie

Le cadre de vie est un ensemble de normes qui comporte des permissions, des limites et des interdits.

Ces règles sont établies et adaptées de manière à **favoriser la sécurité physique et psychique de tous**, celle des enfants et celle des professionnel-le-s.

Les règles contribuent à donner un sentiment de sécurité à l'enfant, particulièrement si elles sont appliquées avec constance et cohérence par l'ensemble des professionnel-le-s. L'enfant sait ainsi à quoi s'attendre et comprend ce qui est accepté et ce qui ne l'est pas.

Ces règles de vie sont formulées positivement pour stimuler l'enfant de façon constructive : elles sont adaptées à son niveau de développement, à ses besoins, et à son niveau de compréhension. Le milieu d'accueil définit les règles de vie de la collectivité et elles sont partagées par tous.

- Les limites

Les limites sont posées pour assurer le bien-être et la sécurité de l'enfant. Elles ont pour objectif de faire prendre conscience à l'enfant certaines règles, normes ou dangers. Elles agissent en prévention des interdits en posant le cadre de ce qu'il est possible de faire ou non. Cela permet de rassurer et de structurer l'enfant.

Elles peuvent être négociables en fonction du contexte, mais toujours en assurant la sécurité physique et psychique de l'enfant ou de ses pairs. Lorsqu'elles sont dépassées, elles sont expliquées. Les professionnel-le-s auront une attitude de soutien et d'empathie pour l'enfant confronté à une limite.

Toute l'équipe essaie d'adopter une attitude cohérente concernant les limites et les interdits. La limite sera signifiée à l'enfant de manière calme et posée, sans élever la voix et toujours en partant de ce que la puéricultrice a observé. Par exemple : « Je vois que tu t'es mis debout sur la chaise, c'est un peu haut, je propose que tu en redescendes, par contre, tu peux t'asseoir dessus ».

- Les interdits

Les interdits concernent les comportements susceptibles de mettre en péril la sécurité physique et psychique de l'enfant ou de ses pairs. Ils sont également posés pour souligner l'exigence du respect de ces derniers et enseigner à l'enfant des règles de savoir-vivre. Ils sont incontournables et non-négociables. Les professionnel-le-s veillent à les mettre en place de façon simple afin de favoriser la compréhension de l'enfant.

Les interdits sont exprimés de manière positive à l'enfant, « Stop, c'est interdit » au lieu de « tu ne peux pas » ou le « NON », termes ayant des connotations négatives.

On encourage également les enfants à utiliser cette communication positive lorsqu'un conflit surgit entre eux.

Dès que l'enfant a bravé un interdit, l'adulte reste calme et explique à l'enfant que ce qu'il vient de faire est interdit. S'il fait mal à un autre enfant, on s'occupe d'abord du petit lésé, on le rassure et on le soigne si nécessaire. Ensuite, on s'occupe de « l'agresseur » : on met des mots sur ce qui vient de se passer, on condamne l'acte et pas l'enfant (« c'est interdit de frapper, mordre »...).

L'enfant agresseur n'a pas encore la conscience qu'il a fait mal à l'autre mais est juste capable de voir qu'il provoque une réaction chez l'autre enfant (souvent des pleurs).

Si l'enfant est dans la répétition de l'interdit, la puéricultrice référente lui proposera un jeu un peu à l'écart des autres (sur un gros coussin avec un livre) pour faire diversion et ne pas se focaliser sur ce qu'il vient de faire. On explique toujours à l'enfant les raisons de ces hors-jeux pour donner du sens. Les punitions ne sont pas de mises car elles sont humiliantes et non constructives pour l'enfant. Par contre, l'enfant qui agit en bravant les interdits a souvent quelque chose à nous dire, il faut donc être à son écoute et lui donner plus d'attention.

- Les transgressions

Définir les règles ne suffit pas, les professionnel-le-s, tout en veillant à limiter les conflits, prennent aussi en compte les particularités du développement de l'enfant pour lui apporter une réponse adéquate en cas de transgression des règles.

Le cerveau de l'enfant est composé de différentes parties qui se développent à différents rythmes, et toutes les facultés ne s'activent pas en même temps. L'enfant est dans une immaturité neurologique, et est fragile émotionnellement. Quand il ne comprend pas ce qu'il se passe, l'enfant peut réagir de façon non-appropriée et franchir les limites (comme par exemple bousculer ses pairs ou renverser son assiette). En outre, le stress peut être accumulé dans la journée par l'enfant, qui l'évacuera de façon inappropriée. Enfin, la non-satisfaction des besoins de l'enfant peut également le conduire à exprimer un comportement inadapté. Les puériculteurs-trices sont en empathie avec l'enfant, repèrent et mettent en mots ce qu'il est en train de vivre. L'enfant, entendu dans son besoin, comprend que ses émotions sont prises en compte. Ils/Elles lui donnent des options pour répondre à son besoin tout en lui signifiant les interdits. Par cette écoute, l'enfant apprend à développer son estime de soi.

Plus l'estime de soi sera grande, plus l'enfant va évoluer et intégrer les règles.

Face à un comportement où il y a infraction à une règle du groupe, la réaction du/de la puéricultrice aide l'enfant à comprendre la portée de ses actes et la nécessité du respect de la règle pour vivre ensemble. C'est pourquoi les transgressions sont avant tout prises en compte par une autorité saine, par une attitude rassurante, calme, disponible et compréhensive, dans une éducation respectueuse de chacun.

c. Cohérence des professionnel-le-s

Les professionnel-le-s adoptent eux-mêmes, en toute situation, les attitudes et les comportements attendus, en adéquation avec la ligne de conduite définie par leur milieu d'accueil et leur projet pédagogique, afin de donner l'exemple aux enfants.

12. Fin de séjour

Le départ du milieu d'accueil constitue de nouveau un changement auquel l'enfant sera préparé progressivement.

Une attention particulière est portée à l'aménagement de la fin de séjour de l'enfant dans le milieu d'accueil. L'enfant concerné est préparé à vivre cette étape, et les autres enfants qui restent dans le milieu d'accueil sont préparés aussi au départ de cet enfant dont la présence constituait l'un de leurs repères. La stabilité de l'accueil étant assurée par le système de référence évoqué au point 8, les conditions du départ de l'enfant sont naturellement réfléchies et mises en œuvre dans un processus de continuité.

C'est souvent pour aller à l'école que les enfants quittent la crèche ou lors d'un déménagement.

Le moment du départ à l'école est abordé vers l'âge de 2 ans avec les parents, la puéricultrice référente et l'équipe de direction, pour décider du meilleur moment d'intégrer l'école.

Plusieurs facteurs sont pris en considération :

- la maturité émotionnelle de l'enfant qui nous semble la plus importante : l'enfant est-il prêt à tisser de nouveaux liens, à quitter ses repères ?

- L'autonomie par rapport à la propreté, certaines écoles demandent que l'enfant soit sans couche durant la journée.

- L'âge de l'enfant au moment du départ à l'école : 2 ans et 8 mois nous semble l'âge idéal pour un départ à l'école, l'enfant a acquis une position de grand au sein de la crèche, ce qui lui confère une certaine confiance en lui.

- La position de l'enfant dans la famille : Être le premier enfant ou avoir déjà des frères et sœurs peut avoir une influence sur l'évolution de l'enfant.

- Les conditions d'accueil de l'école : classe d'accueil avec peu d'enfants ? avec une puéricultrice comme aide ?

Dès que la période de départ est décidée, nous préparons doucement la séparation avec soin, les liens tissés avec la référente et les autres enfants ne doivent pas être pris à la légère. Se dire au revoir est tout aussi important que de se dire bonjour.

Un mois avant le départ, nous préparons les autres enfants et l'enfant lui-même, lors des chants et comptines du matin, en disant que bientôt, tel et tel enfant ira à l'école. L'enfant nous montre son cartable et ce qu'il mettra dedans.

Une affiche reprenant les enfants qui partent est affichée sur la porte de la section. En juin, nous organisons une petite cérémonie lors de laquelle nous remettons à chaque enfant un petit diplôme qui bien sûr est symbolique mais cela marque la fin du séjour à la crèche, l'enfant a grandi et va partir pour de nouvelles découvertes. Nous clôturons la cérémonie par un goûter et un petit verre festif. Un petit cadeau de départ lui est remis par sa puéricultrice référente.

13. Promotion de la santé

a. La sécurité physique

Les milieux d'accueil respectent et veillent à l'application des normes et des recommandations de l'O.N.E. visant à assurer le bien-être physique de l'enfant.

L'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs contribue à la qualité du lien avec l'enfant et lui permet de développer son activité, de façon autonome, en toute sécurité physique et psychique. L'aménagement de ces espaces est conçu pour éviter un maximum de risques et pour permettre que les enfants soient le plus souvent possible sous le regard des puériculteurs-trices.

La sécurité est notamment garantie par des objets en bon état, contrôlés, conformes aux normes CE.

C'est pour cette raison que les jeux qui proviennent du domicile familial ne sont pas autorisés en milieux d'accueil, car ils ne sont pas contrôlés. Le port de bijoux par les enfants et par les puériculteurs-trices n'est pas autorisé non plus car il représente un danger pour l'enfant qui le porte (par exemple un bijou qui s'accroche lors d'un jeu) et pour les autres enfants (mise en bouche d'un bijou tombé).

Les milieux d'accueil veillent à gérer les facteurs d'ambiance en fonction des activités des enfants et en préservant leur bien-être. Ils portent une attention particulière aux sources de bruits et aux nuisances des ondes produites par des appareils de téléphonie mobiles et de réseaux Internet.

b. L'hygiène

L'hygiène est un ensemble de principes et de pratiques ayant pour but de préserver et d'améliorer la santé. Les règles d'hygiène ont une place importante dans la prévention des maladies transmissibles en collectivité afin de réduire les sources de contamination et les moyens de transmission.

Dans les milieux d'accueil, les mesures se portent sur l'hygiène des locaux et des équipements, l'hygiène individuelle de tout intervenant du milieu d'accueil et sur l'hygiène alimentaire.

Les jeunes enfants étant particulièrement sensibles aux polluants de l'air intérieur, le renouvellement de l'air est une mesure simple mais efficace pour leur permettre de grandir dans un environnement sain. Les puériculteurs-trices portent une tenue professionnelle réservée à l'accueil des enfants dans le milieu d'accueil. Ils/elles portent des chaussures dédiées, et tout adulte qui entre dans les sections et les espaces de soin des enfants doit porter des sur-chaussures. Le lavage des mains régulier, le nettoyage soigné des sols et des jeux, font partie des mesures essentielles pour garantir une hygiène optimale au sein du milieu d'accueil.

Les puériculteurs-trices enseignent aux enfants le lavage des mains avant et après les repas. Les langes des enfants sont changés régulièrement, l'usage unique des gants et des essuies pour la toilette est mis en place. Chaque enfant dort dans un lit individuel. La literie est changée régulièrement.

c. L'alimentation

Dès la naissance, une alimentation équilibrée, variée et saine est indispensable pour permettre à l'enfant de grandir, de se développer et de rester en bonne santé.

Si le milieu familial est évidemment primordial, le rôle du milieu d'accueil s'avère lui aussi essentiel. Il constitue pour l'enfant un lieu d'apprentissage à une alimentation variée et à des comportements alimentaires répondant à ses besoins (âge, poids, taille, état général).

Le rythme de prise des repas des bébés est respecté, ils sont nourris à la demande.

Le plaisir des repas partagés, bien présentés, dans une ambiance détendue, et la variété des aliments contribueront à l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires.

Une collaboration entre le milieu familial et le milieu d'accueil est indispensable ; que ce soit pendant la période d'allaitement, la diversification alimentaire – apparition d'éventuelles intolérances ou allergies -, et jusqu'aux 3 ans accomplis de l'enfant. Les uns et les autres ne doivent pas hésiter à partager les informations, les facilités ou les difficultés rencontrées pour trouver ensemble une solution.

Bien manger pour un enfant, c'est aussi prévenir, à court comme à long terme, des problèmes de santé tels que les maladies cardio-vasculaires, l'obésité ou certaines infections.

Pour augmenter le goût de l'aliment, nous agrémentons les repas d'arômes. Il n'y a pas d'ajout de sel et nous évitons au maximum les sucres ajoutés et pâtisseries. Ces dernières, tout comme le jus de fruit, ne sont consommés qu'exceptionnellement et à petites doses lors d'une fête de goûter d'anniversaire d'enfants. L'eau est la boisson principale servie en milieu d'accueil.

L'équilibre alimentaire ne s'obtient pas en un seul repas, ni en un seul jour. Il se construit au fil des jours en fonction de l'appétit de l'enfant et de la variété des aliments qui lui sont présentés. Les aliments sont classés en cinq groupes différents (féculents, fruits/légumes, produits laitiers, viandes, matières grasses). Chacun de ces groupes d'aliments est essentiel car il apporte les éléments différents dont l'enfant a besoin.

Les milieux d'accueil établissent les menus en fonction de ces éléments mais s'inscrivent également dans un processus de consommation responsable.

Pour cela, les milieux d'accueil veillent à :

- Utiliser des fruits et légumes de saison,
- Favoriser les produits locaux,
- Limiter les déchets,
- Réduire les sucres de type industriel,
- Former les cuisiniers à « l'alimentation durable »,
- Tendre à acquérir et préserver le Label Good Food qui inclut certains critères, notamment en matière d'origine et de type de produit,
- Lutter contre le gaspillage (repas préparés en fonction du nombre d'enfants présents, gestion adéquate des denrées alimentaires).

d. Les instances qui contrôlent et guident les milieux d'accueil

- L'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.)

Les milieux d'accueil sont supervisés par l'O.N.E. La coordinatrice « accueil » de l'O.N.E. rencontre régulièrement les équipes, notamment pour s'assurer de la mise en œuvre des recommandations (tant au niveau de l'infrastructure, de l'environnement, que de l'encadrement et du projet éducatif).

Les milieux d'accueil répondent aux normes de l'O.N.E. qui visent à garantir un encadrement de qualité en prévoyant au minimum un encadrement d'un-e puéricultrice pour 7 enfants en crèche et un-e pour 9 en pré-gardiennat.

- L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (A.F.S.C.A.)

Pour des raisons liées à la sécurité des enfants et pour éviter toute contamination, les cuisines sont séparées des sections et de l'espace de soins.

Les infrastructures, le matériel et leur utilisation doivent répondre aux normes de l'AFSCA qui effectue des contrôles aléatoires.

- Brulabo, le laboratoire intercommunal bruxellois de chimie et de bactériologie

Brulabo rend régulièrement visite et prélève des échantillons de repas servis aux enfants pour les tester afin de s'assurer des règles d'hygiène en matière de préparation, conservation et stockage des denrées alimentaires.

e. Suivi médical des enfants accueillis et de leurs familles

Les milieux d'accueil appliquent les recommandations de l'O.N.E. en ce qui concerne les examens de santé obligatoires, le suivi préventif, la collaboration avec une consultation O.N.E., le respect du

calendrier vaccinal selon le schéma préconisé, l'utilisation du carnet de santé, les règles d'éviction du milieu d'accueil, les retours de maladie, les administrations de traitement médical, etc.

Un **médecin généraliste, pédiatre ou médecin avec formation pédiatrique**, est attiré à chaque structure et intervient régulièrement dans les milieux d'accueil pour le suivi médical et préventif des enfants. Il répond aux questions des familles en matière de santé et de développement de l'enfant.

L'objectif de ces mesures est de promouvoir la santé individuelle et collective et d'assurer une vie saine aux enfants accueillis.

Concernant l'accueil éventuel d'un enfant malade, la collectivité applique d'autres mesures qu'en milieu familial : d'une part, l'attention portée à ce dernier n'est pas la même que s'il était entouré de ses parents ou d'une garde-malade, et le bruit généré par les autres enfants ne lui permet pas de bénéficier du repos nécessaire. D'autre part, les mesures d'éviction sont prises pour éviter le risque éventuel de contagion qu'il représente pour ses pairs. Le Règlement d'Ordre Intérieur des milieux d'accueil communaux précise les règles en cas de maladie et donne les coordonnées du service de garde d'enfants malades à domicile géré par l'administration communale.

Si ces mesures peuvent paraître contraignantes, elles sont toujours prises en considérant l'enfant malade mais également les autres enfants du milieu d'accueil. Outre les mesures d'éviction prévues par l'O.N.E., le médecin du milieu d'accueil peut décider d'autres mesures qu'il juge nécessaires.

Si l'une des responsabilités des professionnel-le-s est de limiter le risque de contagion, les parents ont également un rôle à ce niveau, notamment en termes d'information : prévenir les professionnel-le-s de l'état de l'enfant, d'un changement de comportement, des médications éventuelles déjà administrées, des vaccins effectués, et respecter les mesures prises.

L'O.N.E. préconise un schéma de vaccination auquel les enfants accueillis sont soumis. Le Règlement d'Ordre Intérieur des milieux d'accueil communaux précise les procédures liées à la vaccination et aux visites médicales.

Un dépistage visuel proposé par l'O.N.E. est organisé pour les enfants de plus de 18 mois. Il permet de dépister de façon précoce d'éventuels troubles visuels pour permettre le développement psychomoteur, cognitif et social optimal de l'enfant.

Une question sur le sommeil ou l'alimentation de l'enfant ? Une inquiétude née d'une comparaison avec un autre enfant ? Un changement opéré dans la vie familiale et/ou de l'enfant ? Toutes les questions peuvent être abordées lors des visites médicales, lors des temps d'accueil ou encore lors d'un rendez-vous pris avec l'équipe : la collaboration entre le milieu familial et l'équipe est précieuse pour œuvrer au bien-être de chaque enfant.

14. Conclusion

Outre leurs fonctions économique et sociale, les milieux d'accueil de la Petite Enfance sont résolument ancrés dans leur mission éducative. Ce document, en présentant les choix méthodologiques des milieux d'accueil de la commune de Forest, entend répondre aux questions des parents et nous espérons que ces choix correspondent à leurs attentes.

L'équipe de direction du milieu d'accueil est à leur disposition pour discuter des principes pédagogiques qui guideront les professionnel-le-s dans l'accueil de leur enfant, à partir du premier rendez-vous à l'admission de l'enfant, et tout au long de son accueil.

Toute l'équipe des Marmots est à votre écoute afin d'établir une collaboration positive et constructive basée sur la confiance. Nous considérons les parents comme co-partenaires. Dès lors, vos remarques ou suggestions sont les bienvenus et contribuent à alimenter nos réflexions autour de l'accueil de vos enfants.